



Produit

- CETTE FICHE FAIT RÉFÉRENCE A **DRYZONE**, GEL CONCENTRE DE SILANES-SILOXANES POUR L'INJECTION DANS LES MURS AFIN D'Y FORMER UNE BARRIÈRE HYDROFUGE CONTRE L'HUMIDITE ASCENDANTE.
- Le traitement DRYZONE est effectué conformément à la norme britannique BS 6576: 1985

*Cette feuille de détails n° 5 doit être lue et interprétée conjointement avec la première page de l'homologation technique anglaise BBA 97/3363, exposant l'information générale sur le produit, les conditions de certification ainsi que l'utilisation de **DRYZONE** selon les règles de construction. Ce document n'est qu'une traduction libre de l'original en guise de service à notre clientèle. La certification BBA 97/3363 complète et originale peut être demandée par téléphone au +32 53 41 70 13.*

Spécifications techniques

1 Description

1.1. **DRYZONE** est gel concentré de silane/siloxane en émulsion élaboré selon un procédé de mélange et de dosage contrôlé. Des contrôles réguliers de qualité sont effectués sur le produit fini.

1.2. Le gel **DRYZONE** est conditionné en poche à introduire dans le pistolet Safeguard Dryzone.

1.3. La procédure consiste à injecter précisément le gel **DRYZONE** dans une série de trous forés dans une couche de mortier horizontale. Un replâtrage correct du mur suivra ce traitement.

2. Livraison et stockage

2.1. **DRYZONE** est livré dans des poches de 600 ml.

2.2. Le produit doit être stocké dans un endroit frais, sec et à l'abri du gel.

2.3. Le produit est classifié irritant conformément à la réglementation sur l'étiquetage et l'emballage de produits chimiques de 1994.

PROPRIETES

3. Généralités

DRYZONE s'utilise conformément au BS (British Standard) 6576 de 1985 dans :

- (a) les murs en maçonnerie pleine, les murs en pierre de taille jusqu'à une épaisseur de 600 mm.
- (b) les murs creux traditionnels (briques, parpaings)
- (c) les murs à double parement

et ce, afin de former une couche hydrofuge contre l'humidité ascensionnelle dans le cas où aucune étanchéité d'arase n'a été prévue ou en cas d'inefficace d celle-ci.

Un replâtrage correct est nécessaire afin d'empêcher la migration de sels vers la surface de

réparation et d'éviter les dégâts à la nouvelle finition et décoration.

4. Temps de séchage

Après le traitement, un mur humide en maçonnerie de 230 mm séchera en 6 à 12 mois, à condition que l'espace soit chauffé normalement pendant les mois d'hiver. Le séchage des murs plus épais sera plus long.

En cas de présence de sels hygroscopiques, le séchage ne sera pas complet, mais le système de replâtrage évitera les dégâts ou la destruction de la finition et des couches décoratives.

5. Longévité

Les applications DRYZONE sont efficaces plus de 20 ans.

EXECUTION

6. Procédure

6.1. Des trous d'un diamètre d'au moins 12 mm sont forés à la base du mur avec une distance intermédiaire de 120 mm ou moins dans la couche de mortier sélectionnée et ce jusqu'à une profondeur en fonction de l'épaisseur du mur (voir tableau).

6.2. Les murs massifs en maçonnerie ou en pierre de taille doivent être forés/traités d'un seul côté et en un traitement. Les trous doivent être forés dans la couche de mortier sélectionnée à intervalles prescrites et d'une profondeur en fonction de l'épaisseur du mur (voir tableau 1). Où cela s'avère impossible l'avis du fabricant ou du distributeur doit être demandé.

Tableau 1 : profondeur du trou de forage

Epaisseur mur ⁽¹⁾	115 mm	230 mm	345 mm	460 mm
Profondeur	100 mm	190 mm	310 mm	430 mm

⁽¹⁾ Pour les murs plus épais le trou de forage doit être foré jusqu'à 40 mm ou moins de la paroi murale opposée (Format brique britannique 230 mm/115 mm/ 55 mm)

6.3 Les murs creux seront traités de préférence des deux côtés. Si l'épaisseur de la lame d'air le permet, ils peuvent être traités d'un seul côté. Avant d'entamer le traitement la lame d'air doit être propre.

6.4 Dans les murs à moellons, on suivra autant que possible la couche de mortier ; on peut également forer dans la pierre poreuse. Là où l'épaisseur variable de la pierre de taille peut occasionner des problèmes ou, là où les murs à doubles parements avec blocage présentent des obstructions ne peuvent être perforés, il faudra travailler des deux côtés et le forage se fera jusqu'à 50 % de l'épaisseur du mur. Après le traitement, les trous de forage peuvent être rebouchés avec du mortier ordinaire.

6.5 Le traitement consiste à insérer la poche de gel DRYZONE dans le pistolet d'injection Safeguard Dryzone et d'introduire complètement l'embout du pistolet dans le forage. Tous les trous sont complètement remplis en appuyant lentement sur le levier et en reculant lentement jusqu'à 10 mm de la surface murale. Lorsque les murs creux sont traités d'un côté, veillez à remplir les deux trous de forage dans chaque pan de mur.

EXAMEN TECHNIQUE

Ce qui suit est une synthèse des examens techniques auxquels Dryzone a été soumis.

7. Les tests

Les tests ont été effectués par BBA afin d'examiner les éléments suivants :

- l'efficacité contre l'humidité ascensionnelle conformément à MOAT n° 39: 1988, méthode 4.3.1.4 ⁽¹⁾
- l'efficacité contre l'humidité grimpante conformément à la méthode BBA
- le contenu en élément sec actif conformément à la spécification d'examen BBA.
- la gravitation spécifique conformément au BS 3900-A 19: 1998
- Le point d'inflammation conformément au BS 3900-A9: 1986

8. Examens

8.1 Le procédé de fabrication a été examiné et les propriétés des matières premières, la formulation et les procédures des examens de contrôle de qualité ont été enregistrées.

8.2 Les données existantes quant à l'efficacité des produits à base de silanes-siloxanes appliqués en tant que revêtement hydrofuge ont été examinées.

8.3 Les données existantes quant à l'efficacité et la longévité de matériaux similaires utilisés comme traitement de surface à effet hydrophobe ont été examinées et un jugement relatif à la longévité du matériel d'injection a été établi.

8.4 Une visite de chantier a été effectuée afin de juger du traitement pratique du produit.

BIBLIOGRAPHIE

BS 3900-A9: 1986 Méthodes destinées à tester les peintures - tests sur les peintures liquides - détermination du point d'éclair (méthode d'équilibre en creuset fermé)

BS 3900-A19: 1998 Méthodes destinées à tester les peintures- détermination de la densité par la méthode au pycnomètre.

BS 6576: 1985 Code de pratique pour l'installation de couches d'étanchéité chimiques.

MOAT nr 39: 1988 Evaluation des systèmes de couches d'étanchéité pour les bâtiments existants.



Date de publication 30/05/2002

British Board of Agrément
PO Box N° 195, Bucknalls Lane
Garston, Wafford, Herts WD25 9BA

www.bbacerts.co.uk